

RAPPORT ANNUEL de la commission Financière

au siège de la FFVL à Nice les 5 et 6 mars 2018

par Monique Lebertois, Stéphane Thiébaud et Gérard Lochard

Nous avons effectué une précédente visite les 17 et 18 novembre 2017, en présence de Jean-Claude Bénintende, trésorier de la fédération.

Opérations réalisées

➤ **Vérification des éléments comptables et financiers au 31 décembre 2017 :**

- de la balance générale FFVL ;
- du grand livre analytique FFVL ;
- des appels d'offres ;
- des immobilisations et amortissements ;
- de la présentation analytique du budget global et du réalisé ;
- de l'ensemble des factures ;
- des notes de frais ;
- de la balance comparative 2016/2017.

L'ensemble des documents comptables ont été consultés sur place.

➤ **Contrôles divers**

➔ **POINT BALISES**

La dépense concernant les balises sur l'année 2017 est de 28 611,36 €.

Le coût de l'investissement est principalement dû à l'achat des cartes électroniques d'un montant de 13 500,00 € qui a été pris en charge entièrement par la FFVL. Le coût restant concerne les abonnements.

L'achat de ces cartes permettra, en 2018, un gain prévisionnel d'environ 20 000 € sur le montant des abonnements et des frais téléphoniques de l'année.

1) **COMMISSION MÉDICALE**

Pas de remarques particulières à formuler. La commission Médicale a respecté son budget prévisionnel.

2) **COMMISSION FÉMININE**

Contrairement à l'année précédente le budget prévisionnel a été respecté.

3) **NOTES DE FRAIS** :

Un contrôle par sondage a été effectué sur les notes de frais, les notes d'honoraires et les factures relatives aux :

- **frais des dirigeants** (BD et CD) : nous avons constaté une augmentation importante entre une assemblée précédemment organisée à Paris et l'assemblée générale organisée à Lyon ; pour le reste des contrôles nous n'avons rien remarqué de particulier ;
- **sondages aléatoires effectués sur les autres notes de frais** : aucune remarque particulière à formuler.

Nous constatons que toutes les pièces sont présentes.

Toutefois certaines notes sont toujours expédiées trop tardivement.

Dans le règlement financier 2018 il est précisé que le délai d'envoi maximum est fixé à deux mois.

4) **LABO DE TESTS**

Les comptes du Labo sont désormais intégrés dans la comptabilité de la fédération.

Le déficit de l'année est de 7 373,46 €

5) **VOLEZ MIEUX**

Cette opération a globalement bien fonctionné. Elle sera renouvelée sur l'année 2018.

6) **VOL PASSION**

Les rentrées publicitaires sont en augmentation, mais le nombre d'abonnements est toujours en baisse.

Pour l'année 2017 la baisse est de 8,7 %, soit 715 abonnements.

Le déficit de cette année est très important, il s'élève à 14 110,13 € soit près de trois fois celui de l'année passée. (5 097,56 € en 2016).

- Les abonnements : - 4 290 €
- les frais postaux : - 547 €
- réalisation graphique et impression : + 8 110 €

Le surcoût de la réalisation est dû en partie à des pages supplémentaires dans deux numéros en 2017. Ce surcoût pour quatre pages supplémentaires nous paraît excessif.

Suite à ce déficit récurrent la commission Financière propose une augmentation de 0,50 € par numéro.

7) **LICENCES**

Le nombre de licences et de titres de participation en 2017 est de 43 846 contre 43 213 l'année précédente, soit une augmentation de 633 adhérents.

Nous constatons une baisse sensible des licences kite mais une augmentation des licences parapente. Nous enregistrons donc + 15 367.50 € de cotisations par rapport à 2016.

8) **RÈGLEMENT FINANCIER**

La commission Financière a travaillé sur la mise à jour du règlement financier en liaison avec le Bureau directeur et la commission Statuts et règlements.

Toutes les modifications demandées ont été prises en compte.

Elles seront soumises à l'acceptation de l'assemblée générale de mars 2018.

9) **RNC et SITES**

La FFVL ne pratique pas de contrôles systématiques des structures déconcentrées (ligues & CDVL) qui sont autonomes sur les plans juridique et financier. Ces organismes doivent cependant communiquer leurs documents financiers annuels à la FFVL ainsi que leur compte rendu d'activité. La FFVL se réserve la possibilité de leur demander des justificatifs concernant l'utilisation des subventions qu'elle leur verse ainsi que des explications éventuelles sur les documents financiers.

Nous constatons que les formulaires de justification des sommes engagées au titre des actions sites ne reviennent pas complétés à la FFVL. Afin de percevoir les subventions qui leur reviennent, les ligues doivent impérativement transmettre ces documents.

En 2017, sur les 22 ligues seulement neuf ont envoyé les justificatifs. Aux vu des réponses reçues, la commission Financière demande un contrôle renforcé des sommes versées à ces entités. À l'avenir, si les ligues ne transmettent pas les documents, la FFVL ne versera pas les sommes prévues.

10) **NOUVEAU SIÈGE**

- Les nouveaux locaux de la FFVL ont été acquis fin janvier 2018. Les appels d'offres ont été lancés et les corps de métier sélectionnés.
- Les travaux débutent en mars. Le nouveau siège sera opérationnel début juin 2018. La commission Financière trouve cette acquisition judicieuse car elle permettra, après le remboursement des emprunts, un allègement des charges.

11) **Regroupement fait à partir des tableaux analytiques par section, des charges et produits avec les soldes de la balance générale.**

Au 31 décembre 2017 nous constatons un résultat excédentaire de : **216 021,39 €**

Vérification de :

- la caisse dont les comptes sont à 0 € (puisque le solde de caisse est remis en banque chaque fin d'année) ;
- de la banque compte courant avec un solde au 31/12/2017 de 1 690 144,09 € ;
- de la banque compte courant boutique avec un solde au 31/12/2017 de 30 534,31 € ;
- des relevés de cartes bancaires.

Les sondages effectués n'ont laissé apparaître aucune anomalie.

Après ces différents contrôles, la commission n'a constaté aucune anomalie à signaler :

- *ni dans les procédures ;*
- *ni au niveau des enregistrements dans la comptabilité.*

La commission Financière n'a reçu à ce jour aucune saisine.

Nous tenons à remercier Sophie et Stéphanie pour leur précieuse collaboration, ainsi que l'équipe du secrétariat pour son accueil.

Monique Lebertois
Présidente de la commission Financière ;

Gérard Lochar
Membre de la commission Financière ;

Stéphane Thiébaud
Membre de la commission Financière.